



MISE À JOUR SUR LA COVID-19

www.cda-adc.ca

Message de l'ADC à toutes les parties prenantes

Ci-dessous figure un portrait des efforts de l'Association dentaire canadienne (ADC) en réaction à la pandémie pour la semaine se terminant le 14 janvier 2022. L'ADC fera dorénavant le point sur la COVID, selon les besoins, par l'entremise de ses autres canaux de communication.

En bref : Le point sur la COVID-19

Chef de l'équipe de riposte de l'ADC à la COVID-19, le Dr Aaron Burry, directeur général adjoint – Affaires professionnelles, trace un portrait par vidéo des tendances de la pandémie de COVID-19 pour les présidents et directeurs généraux des associations dentaires provinciales membres de l'ADC.



*Durée de la vidéo : 26 minutes. Date d'enregistrement : 11 janvier 2022
[en anglais]*

Points saillants de la vidéo :

Quelques faits sur la situation dans le monde

- Dans le monde, le nombre de cas de COVID-19 signalés est passé d'un minimum d'environ 3 millions en octobre 2021 à 18 millions au cours des sept derniers jours (janvier 2022).
- Le variant Omicron domine maintenant le nombre de cas en Ontario et au Québec, représentant plus de 98 % de tous les tests confirmés.
- La propagation fulgurante du variant Omicron signifie que les mesures précédentes pour contenir le virus ne fonctionnent plus. Le système de traçage des contacts est largement inefficace et bien des cas sont d'origine inconnue.
- Le variant Omicron se manifeste davantage dans les voies respiratoires supérieures que dans les poumons, ce qui entraîne une forme moins grave de la maladie que les souches précédentes.
- La double vaccination et les rappels demeurent très efficaces contre le variant Omicron.
- La hausse du nombre de cas se fait sentir chez les travailleurs, le taux d'absentéisme allant de 20 % à 40 % dans tous les secteurs. Les cabinets dentaires risquent de connaître la même tendance.
- Dans les dernières semaines, le taux de mortalité au Canada se situe autour de 6 décès pour 100 000 personnes. Le nombre d'hospitalisations et de personnes aux soins intensifs est un peu élevé, mais il n'approche pas de la capacité maximale.
- Le variant Omicron constitue un revers de fortune, mais les perspectives générales restent prometteuses et la pandémie est en voie d'être mieux maîtrisée d'ici la fin de 2022.

Messages et réactions de la santé publique : Les messages de santé publique au Canada ne sont pas cohérents. Il y a des limites à ce que peut faire la santé publique pour retracer les contacts et suivre les éclosions. La plupart des régions connaissent de nombreux foyers d'éclosion communautaires d'origine inconnue, ce qui entraîne un resserrement des restrictions locales. L'augmentation importante du nombre de cas dans les provinces ramène des mesures telles que la fermeture des écoles.

Les messages de santé publique au sujet de la vaccination ont été particulièrement complexes et difficiles à transmettre au Canada, parce que les vaccins ne préviennent pas entièrement les infections ni la maladie. Les programmes de vaccination visent à maintenir la capacité du système de santé et à prévenir des niveaux élevés d'hospitalisations et de décès. Il s'agit d'un message difficile à faire comprendre au public.

Domaines d'intérêt particulier pour les dentistes :

Transmission communautaire : Un taux élevé de transmission communautaire signifie que la plupart des collectivités ignorent l'étendue de la transmission. La

probabilité que des patients se présentent à un cabinet dentaire avec la COVID-19 est beaucoup plus grande que dans les semaines antérieures.

Voyages : À l'heure actuelle, il n'est pas recommandé de voyager à l'extérieur du Canada. Les voyages de retour sont imprévisibles et stressants, et le nombre de vols annulés a augmenté. Les risques associés aux voyages en avion à l'intérieur du Canada sont également plus élevés qu'au cours des semaines précédentes et certaines provinces ont imposé des exigences de quarantaine aux personnes qui arrivent sur leur territoire.

Prévention des infections : Il est recommandé que la prévention des infections dans les cabinets dentaires soit élevée à son niveau maximal pour les prochaines semaines. Il faut notamment que :

- tous les dentistes et leur personnel soient entièrement vaccinés (avec dose de rappel);
- toute personne en contact avec des patients porte un respirateur N95 et une protection oculaire complète.

Groupes de patients à haut risque : Les dentistes doivent savoir que les patients les plus à risque de contracter la COVID-19 comprennent :

- les enfants de moins de 5 ans;
- les enfants non vaccinés;
- les femmes enceintes (surtout si elles ne sont pas vaccinées);
- les personnes ayant des troubles de santé complexes sur le plan médical.

Désinfection des mains et des surfaces : La grippe, le rhume et la COVID-19 circulent en même temps dans la communauté. Il est fortement recommandé de renforcer l'hygiène des mains et le nettoyage des surfaces.

Prise de rendez-vous : Pour réduire au maximum la possibilité de transmission dans un cabinet, il peut être efficace de séparer les patients. La para-influenza, la grippe et le virus respiratoire syncytial sont susceptibles de se faire sentir sur les cabinets dentaires et de forcer le report de rendez-vous de patients qui se présentent avec des symptômes apparentés à ceux de la COVID.

Statut vaccinal : Envisagez de surveiller le statut vaccinal des patients dont la dernière dose de vaccin remonte à plus de six mois.

Vigilance : Le personnel des cabinets dentaires doit continuer de faire preuve d'une très grande vigilance dans sa vie personnelle, quand il se présente au travail et dans les aires non cliniques ou communes du cabinet. Les associations dentaires provinciales membres de l'ADC sont invitées à continuer de promouvoir la série d'affiches « La vigilance est de mise partout en tout temps! », selon ce qu'elles jugeront opportun auprès de leurs membres.



Aperçu d'une affiche de la série *La vigilance est de mise en tout temps!*. Les couleurs et le texte peuvent varier puisque les associations dentaires provinciales et territoriales ont la possibilité d'adapter le matériel à l'intention de leurs membres. Les dentistes sont invités à utiliser ces affiches pour parler à leur équipe de l'importance de toujours faire preuve de vigilance.

Produits d'information de l'ADC

Nouveau! Le numéro 6 de *L'essentiel de l'ADC* est affiché [en ligne](#). Ci-dessous figurent certains des éléments saillants portant sur la pandémie de ce numéro. Le numéro 1 paraîtra en février 2022.

- [Réponses à vos questions liées à la COVID-19](#)
- [Sondage d'opinion publique d'Abacus : Médecine dentaire et COVID-19](#)

JCDA.ca : [Évaluation de l'expérience d'apprentissage en ligne par les étudiants en médecine dentaire et hygiène dentaire de l'Université Dalhousie pendant la pandémie de COVID-19](#) : créativité, compréhension et souplesse sont des qualités essentielles pour une bonne transition vers l'apprentissage en mode virtuel [en anglais]



Cliquez sur l'image pour consulter le numéro 6 de L'essentiel de l'ADC (2021)

Santé mentale et bien-être

N'oubliez pas de vous occuper de votre bien-être et de prendre le temps d'évaluer comment vous vous sentez. Espace mieux-être Canada est un [portail qui donne accès à du soutien gratuit et confidentiel en matière de santé mentale et de toxicomanie, 24 heures sur 24, sept jours sur sept](#), y compris à des services de counselling individuels. Pour tout savoir, reportez-vous à la fiche d'information [Espace Mieux-être Canada en un coup d'œil](#).

Le Programme d'aide aux membres est à votre disposition : Il est possible d'obtenir un soutien en matière de santé mentale et de bien-être en appelant le Programme d'aide aux membres (PAM) du CDSPI au **1-844-578-4040** ou en consultant le site www.travaillsantevie.com. Le PAM offre différentes ressources pour aider les personnes à composer avec les tourments de la vie. Il s'agit de services confidentiels de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les personnes qui sont aux prises avec des difficultés en santé mentale ou qui ont besoin de conseils sur l'exercice physique, l'alimentation ou le rôle parental. Les services et ressources du PAM sont assurés par l'entremise du cabinet Solutions Mieux-être LifeWorks, le plus grand fournisseur de programmes d'aide pour le personnel et les familles au Canada.



Ce programme offre gratuitement des services de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les dentistes, leur personnel et leur famille.

L'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19 travaille sans relâche sur plusieurs plans pour aider à atténuer les contrechocs de la COVID-19 sur la profession dentaire. L'ADC s'affaire à aborder les questions scientifiques, cliniques, économiques et commerciales ayant une incidence sur l'exercice de la médecine dentaire, ce qui comprend le déploiement d'efforts pour veiller à la santé mentale et au bien-être des dentistes, de leur famille et du personnel dentaire durant cette période difficile. L'ADC fera régulièrement le point quand il y aura du nouveau.



Association dentaire canadienne
1815, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 3Y6
Téléphone : 1-800-267-6354
Adresse électronique : reception@cda-adc.ca
www.cda-adc.ca/fr



CANADIAN
DENTAL
ASSOCIATION
ASSOCIATION
DENTAIRE
CANADIENNE

Le présent document, ainsi que tout fichier lié qui y est associé, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire. Il peut contenir des données protégées et/ou confidentielles. Il est strictement interdit de copier, de diffuser ou de distribuer ce message ou son contenu. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez l'effacer de votre système et répondre à ce message afin que nous puissions veiller à ce qu'à l'avenir, cette erreur ne se reproduise pas. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, il vous est aussi strictement interdit de copier ou de distribuer ce message ou son contenu.